

COMMUNE
DE
POLLIONNAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°2026/38

Conseil municipal du 9 juin 2026

Date de convocation du conseil municipal : 4 juin 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 23

Président : Philippe TISSOT, Maire

Secrétaire élu : Aurore TOMA

Membres présents à la séance : Membres présents à la séance : Philippe TISSOT, Aurélie GUTIERREZ, Jérôme MULLER, Aurore TOMA, Loïc BARBERAT, Danielle BLATH, Anne-Marie ROZIER, Patrick MARCHAND, Christine MORIN, Didier COQUARD, Franck BERARD, Michel BERNIGAUD, Pascal MORET, Delphine OLIVIER, Cyril JACOUTON, Elodie MEGE-MULLER, Christophe TERTIAN, Corine DUTIN, Raphaël POCCACHARD, Yann DEVILLE, Vanessa MORISSEAU

Membres excusés : Béatrice DUMORTIER donne pouvoir à Christine MORIN ; Constance DOUSSET donne pouvoir à Elodie MEGE-MULLER ;

Excusé-e-s : -

OBJET : Charte de prêt de jeux par la Médiathèque de Pollionnay

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de charte de prêt de jeux de société présenté au conseil municipal ;

Considérant que la Médiathèque a acquis des jeux de société dont les plus complexes sont peu utilisés, faute de temps pour en apprendre les règles ou y jouer sur place,

Considérant que la Médiathèque a en outre adhéré à une ludothèque afin de proposer des jeux variés,

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du maire et après en avoir délibéré,

INSTAURE un prêt de jeux de société à compter du 10 juin 2026 ;

VALIDE les modalités de prêt définies dans la charte annexée à la présente délibération ;

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

Certifiée conforme compte tenu de la publication sur le site internet et de la transmission en préfecture le 10 juin 2026

Philippe TISSOT
Maire

